



# Les échos des Laubies

BULLETIN MUNICIPAL N°7

Aout 2025

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le dimanche 11 mai avait lieu la Commémoration du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

La journée a débuté par un office religieux à 10H30 célébré en l'église des Laubies par l'abbé BARLET.

Ensuite, les participants se sont recueillis au monument aux morts pour honorer celles et ceux qui ont lutté pour notre Liberté.

Après lecture du message du Ministre des Armées par Madame le Maire, Aurélie MALAVAL, les enfants de l'école de Saint-Amans l'ont accompagnée pour déposer les gerbes de fleurs devant le monument aux morts. L'appel des morts lu par M Gibelin Arnaud suivi de la sonnerie aux morts au clairon avant de respecter une minute de silence.

Les enfants de l'école de Saint-Amans ont terminé la cérémonie en chantant la Marseillaise, entourés des pompiers des casernes de Monts de Randon et de Serverette, du porte-drapeau, des élus et de la population venue nombreuse pour entretenir ce devoir de mémoire. Le verre de l'amitié fut ensuite servi à l'espace multimédia.





## L'eau : Réforme des redevances

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et à la gestion quantitative et qualitative de l'eau. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

À partir de 2025, ces redevances font l'objet d'une révision dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023 pour l'eau et l'assainissement. Concernant la facturation de l'eau, la réforme votée fin 2023, **supprime** une redevance :

- La redevance de pollution domestique (0.33€/m<sup>3</sup>)

En substitution, deux nouvelles redevances sont **créées** :

- La redevance sur la consommation d'eau potable (0.32€/m<sup>3</sup>)
- La redevance de performance des réseaux d'eau potable (0.07€/m<sup>3</sup>)

Et la redevance pour la ressource en eau (0.07€/m<sup>3</sup>) qui celle-ci ne change pas et reste en place.

Sur votre facture 2025, vous aurez non pas 2 redevances mais bien 3 redevances concernant votre consommation d'eau.

Tout comprendre de la réforme des redevances : [lesagencesdeleau.fr](http://lesagencesdeleau.fr)

## L'église

Comme évoqué dans le bulletin précédant, le projet de la restauration de la toiture de l'église et de quelques menuiseries est en cours, entre autres la subvention de l'Etat de 82051€ et de la Région Occitanie de 15000€ acquises, nous sommes en attente de la subvention de l'Europe et conjointement du Département de la Lozère.

Une demande d'aide a été également faite auprès de la Sauvegarde de l'Art Français.

Je vous rappelle qu'une cagnotte est en ligne pour ce projet via la fondation du patrimoine. J'invite votre générosité, pour participer à ce projet. Je tiens, d'ores et déjà, à remercier les 30 donateurs qui ont mis leur pierre à l'édifice !

Le dépliant est mis à disposition en mairie, à l'espace multimédia et vous pouvez aller sur le site [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

## Actions citoyennes pour le patrimoine

**Au Vidalès** : Merci et bravo à Gilbert Moulin et à Jean-Claude Meynier qui ont restauré la porte du four du village dans un premier temps et l'intérieur du four va être nettoyé, rejointé pour qu'il soit protégé et permettre à nouveau son utilisation pour pourquoi pas la fête des voisins ! On peut constater qu'un artiste a également décoré les portes.



**A Villelongue** : Merci et bravo aux habitants de Villelongue d'avoir aidé Paul, notre agent communal, à mettre en place le nouveau bac à la fontaine et surtout d'avoir mis en valeur ces 2 anciennes fontaines : nettoyage et fleurissement.



## La Tamburlini

Comme à son habitude le Cyclo Club Mendois et, cette année, la société de chasse des Laubies ont organisé le 26 juillet la 14<sup>ème</sup> édition de la Tamburlini avec 2 circuits VTT, 2 circuits route, 1 randonnée pédestre et à midi le repas avec « une jambalaya ».

Beaucoup de cyclistes présents, un petit groupe de randonneurs et 80 repas servis ! A l'année prochaine.



## Personnel communal



Comme vous avez pu le voir dans la presse Mme Gallière Nicole ne gère plus l'agence postale mais reste bénévole au sein de la bibliothèque. Elle est remplacée par, Lucile Falcon, depuis le 15 juin, qui vous accueille à l'espace numérique tous les mardis après-midi, les mercredis matin et après-midi et les jeudis matin. Passionnée de bijoux, elle pourra vous guider vous ou vos enfants ou petits-enfants lors d'ateliers.



Autre changement qui va s'effectuer à la fin de l'été, Mme Anne Lecrocq, notre secrétaire de mairie, réduit son temps de travail pour mieux préparer sa retraite et quitte le poste de secrétaire de mairie aux Laubies après 5 ans de loyaux services ; nous regretterons déjà son sourire et sa bonne humeur.

Elle sera remplacée dès le 1<sup>er</sup> septembre par Mme Anne-Cécile Saye qui pose ses valises en Lozère avec sa petite famille. Elle arrive de Montpellier et aspire à un environnement plus calme, loin de l'urbanisation.

Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil et d'être indulgent car il leur faudra un peu de temps pour apprendre à tous vous connaître



## Fête des voisins

Depuis le mois de juin, est organisé sur la commune, dans différents villages, la fête des voisins.

Je tenais à saluer ces belles initiatives qui recréent du lien social que le COVID a balayé. Nous avons de nouveaux arrivants et cela leur permet de rencontrer d'une part leurs voisins proches et d'échanger lors de ces bons moments conviviaux.

Bravo et merci à toutes les personnes qui organisent ces moments de partage et de rencontre.

## Convention avec le SDIS de la Lozère

La commune des Laubies va signer une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Lozère pour la mise à disposition de notre agent communal au service du centre de secours de Serverette.

Ce partenariat permet à notre agent d'être disponible plus facilement pour les interventions, d'avoir des formations et offre à la commune de pouvoir bénéficier de formations aux gestes de premiers secours, à l'utilisation du défibrillateur par des professionnels formés.



## Gîte de l'ancienne école du Vidalès

Les travaux ont débuté fin octobre 2024, l'enjeu de l'opération envisagée par le conseil municipal est de restaurer l'ancienne école du Vidalès en un gîte 3 épis pour 6 personnes qui aura les labels « gîte de France » et « Ecogîtes ».

Ce projet fut possible grâce à l'accompagnement des financeurs publics : l'Etat, la Région Occitanie et le Département de la Lozère. Nous avons obtenu :

- de l'Etat 2 subventions : la DETR d'un montant de 81 450€ et le Fonds Vert d'un montant de 67 875€
- de la région Occitanie une subvention de 26 632€
- du département de la Lozère une subvention de 25 704€

Cette réhabilitation a pour but d'améliorer l'attractivité du village, de promouvoir l'aménagement de la Commune et de conforter l'économie locale.

En ce qui concerne le label Ecogîte, cela permettra de proposer un hébergement respectueux de l'environnement. Sa restauration est faite à partir de matériaux naturels, locaux et recyclables.

Il répondra aux normes techniques en vigueur avec une étiquette énergétique « C » et une étiquette « A » pour les gaz à effet de serre.

100% des entreprises intervenant sur le chantier sont Lozériennes !

Ce gîte permettra aux vacanciers de découvrir notre Margeride dans un habitat conforme aux attentes tout en gardant son identité avec sa cloche.



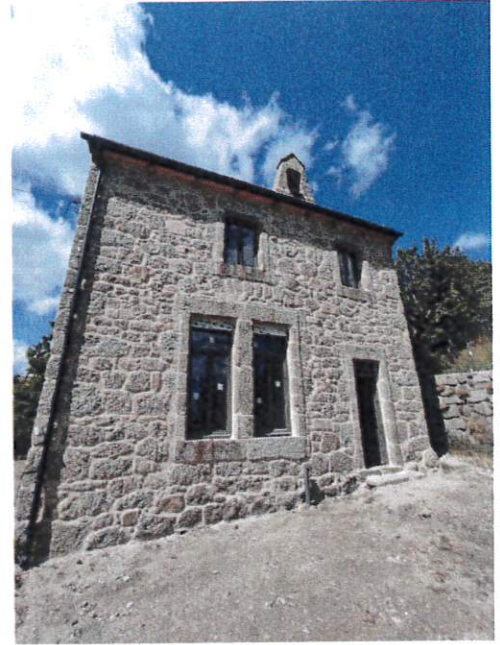
DOTATION  
D'ÉQUIPEMENT  
DES TERRITOIRES  
RURAUX

DOTATION  
DE SOUTIEN À  
L'INVESTISSEMENT  
LOCAL

**L'État investit  
en Lozère**

Équipement financé par l'État





IPNS ne pas jeter sur la voie publique

## Couverture mobile

La commune des Laubies a été retenue pour bénéficier du dispositif d'amélioration de la couverture mobile du territoire, mis en place par le gouvernement.

Huit communes de la Lozère sont concernées, dont les Laubies qui verra pour les secteurs d'Arifates/les Laubies et le Pont d'Arifates une meilleure réception mobile.

Orange a été désigné opérateur pilote ; il assurera, pour le compte des quatre opérateurs, le déploiement d'un réseau mobile mutualisé qui permettra d'apporter une couverture 4G de bonne qualité. Une antenne-relais Haut et très haut débit mobile (3G/4G) va être mise en place prochainement sur la parcelle E671.

Ce projet marque une étape importante pour la commune, qui pourra désormais bénéficier d'une avancée majeure pour améliorer les services de télécommunications à destination des habitants et des visiteurs.



## Travaux à venir

Les travaux votés et prévus pour cette fin d'année et en 2026 :

- ◆ L'étanchéification de 2 réservoirs avec l'aide du fond de concours intercommunal demandé à la Communauté des Communes Randon Margeride à hauteur de 20 000€
- ◆ Le changement des volets des 2 logements de l'école d'Arifates par des volets roulants solaires.
- ◆ La cartographie du réseau d'eau par le SDEE
- ◆ La voirie : Reprise du mur de soutènement de la route du moulin d'Arifates et une partie de l'enrobé, pose d'un bicouche sur la partie chemin de la rue de l'école au Recoux pour permettre le déneigement sans détériorer le chemin existant et l'étrave, et reprise des divers travaux de réseau d'eau et empois sur les nids de poule.
- ◆ Restauration de la toiture et menuiseries de l'église Saint Privat.